

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Conversion d'une parcelle forestière en parcelle agricole.

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

DE NANCEVAL

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

DONGE Luc

RCS / SIRET

8 4 4 5 7 5 3 0 8 0 0 0 1 1

Forme juridique SCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 - a	Défrichement et reconversion de sol forestier en sol agricole sur une surface de 19,66 hectares.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste à défricher une surface boisée composée d'une ancienne pessière (plantation d'Epicéa) scolytée et exploitée, ainsi qu'une zone pauvre de peuplement mixte, toujours sur pied.

La surface défrichée (19,66 hectares) sera convertie en surface agricole, exploitée par la SCI de NANCEVAL, en prairie de fauche.

## **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif est de convertir un sol forestier peu productif suite au dépérissement des épicéas introduits dans les années 80, dans un sol agricole en ré-ouvrant le milieu par une prairie de fauche.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Dans sa phase de travaux, le projet consiste à défricher d'anciennes pessières scolytées (environ 13 hectares) ayant été exploitées en 2020. Le projet prévoit également l'exploitation et le défrichement d'un peuplement pauvre de bois mixte (feuillus et résineux) sur une surface d'environ 6 hectares.

Les travaux à réaliser sont donc les suivants :

- exploitation de la surface en bois feuillus (coupe rase),
- déssouchage de l'ensemble de la surface boisée (19,66 hectares),
- travail du sol,
- semis d'herbe ou de plantes productrices de biomasse.

Les bois toujours sur pied seront vendus et exploités par un exploitant forestier. Concernant le déssouchage, il sera réalisé par une entreprise de travaux forestiers.

Pour ce qui est de la préparation de sol et du semis d'herbe, la SCI de NANCEVAL se rapprochera d'une entreprise de travaux agricoles pour réaliser ces travaux. Il est prévu que l'opération puisse être réalisée pour le printemps 2023.

La partie extrême à l'ouest du projet se situe dans le périmètre de zone potentiellement humide (cf carte DREAL en annexe). Il est rappelé qu'il n'y sera fait aucun drainage et que les flux d'eau ne seront pas modifiés.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La zone forestière convertie en prairie sera exploitée par des fauches annuelles (récolte de foin).

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement.

Articles L. 341-3, R. 341-1 et suivants du Code Forestier.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Défrichement d'anciennes pessières scolytées (hectares)	13,60
Exploitation et défrichement d'un peuplement pauvre de feuillus (hectares)	6,06
Mise en culture (hectares)	19,66
Surface totale de l'opération (hectares)	19,66

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s)  
d'implantation**

COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)  
Parcelle ZE 64

DAGONVILLE (55)  
Parcelle ZH 26

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 4 8 ° 7 7 ' 8 1 " 52 Lat. 5 ° 4 1 ' 1 1 " 70

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du projet (à l'ouest) est concernée par une zone potentiellement humide ayant fait l'objet d'une délimitation, mais le projet ne prévoit aucun travaux de drainage pouvant modifier les flux d'eau. Le projet ne remet pas en cause ce zonage.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du projet étant toujours boisée par un peuplement pauvre mixte, il y a bien un excédent de matériaux, en l'occurrence de bois. Ce bois sera vendu et exploité.  Aussi, les souches représentent un excédent de matériaux, ces dernières seront dessouchées et évacuées afin de passer d'un sol forestier à un sol agricole.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fait de défricher cette surface aura forcément un impact puisqu'on passe d'un sol forestier à un sol agricole. Néanmoins, la surface boisée étant déjà exploitée en partie (environ 13 hectares), l'impact en sera limité. De plus, l'ancienne plantation d'Epicéa n'étant pas en station, la faune et la flore présentes sur ces lieux ne sont pas d'une grande richesse environnementale. A notre connaissance, il n'y a pas d'espèce faunistique et floristique remarquable.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre une consommation de 19,66 hectares de fond forestier.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'évacuation des bois abattus engendrera le déplacement de camions pour le transport des produits forestiers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Lors des travaux d'exploitation de la zone feuillue (abattage et débardage), il y aura une émission de bruit par les tronçonneuses et engins forestiers, permettant le débardage des bois. Les travaux de dessouchage émettront également des bruits (utilisation d'engins motorisés). Mais ces bruits émis seront d'une part temporaire (uniquement durant l'exploitation), et d'autre part n'auront aucune nuisance sonore sur l'environnement proche ou éloigné par rapport au site.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'utilisation de matériel et d'engins à motorisation thermique, ce qui engendrera des rejets de CO2 dans l'air. Ce sont les seuls rejets aériens causés par le projet.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la production de déchets non dangereux. Les seuls déchets produits seront les souches sorties du sol lors de l'opération de dessouchage de fond forestier.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la modification de l'usage du sol pour une surface de 19,66 hectares. En effet, aujourd'hui cette surface est à l'état boisée, donc elle a un usage sylvicole, puisqu'elle est ensouchée. Le projet prévoit de désoucher cette surface pour la convertir en sol à usage agricole.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin de réduire les effets négatifs du projet, il est prévu de manière compensatoire de reboiser une pessière dévastée par les scolytes, sur une surface d'environ 20 hectares. La parcelle à reboiser est implantée sur la commune de DAGONVILLE, lieu-dit "Grand Trou" (plan de situation annexé). Le projet de reboisement prévoit la plantation en plein d'un mélange d'essences feuillues et résineuses adaptées à la station avec une densité minimale de 1 500 plants à l'hectare.

Par ailleurs, le projet prévoit l'implantation d'une haie sur le pourtour de l'espace agricole. En fonction de la physionomie du terrain, cette haie aurait pour rôle :

- limitation de l'érosion des sols,
- brise vent,
- maillage écologique (trame verte),
- continuité de corridor écologique par le biais de la création d'habitats favorables à l'avifaune.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon notre appréciation, il devrait en être dispensé au regard des points suivants :

- défrichement d'une ancienne plantation d'épicéas, attaqués par les scolytes, qui n'étaient pas en station et qui présentaient de faibles intérêts sylvicole et environnemental,
- selon nous, l'implantation d'une surface enherbée serait plus bénéfique pour la biodiversité en général, d'autant plus au regard de sa position (entre un ruisseau et des terres agricoles : effet tampon),
- selon le guide pour l'identification et le choix des essences prenant en compte les changements climatiques "Plateaux calcaires du Nord-Est", la zone se situe sur l'unité stationnelle P1 (plateaux calcaires avec des sols superficiels). Les potentialités sont très faibles et l'investissement forestier sur cette station est fortement déconseillé.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

TRICONVILLE

le,

11.05.2022

Signature

